

“ Chaque rapport devrait paraître séparément, aussitôt que possible après l'achèvement de l'exploration à laquelle il se rapporte. Il devrait être accompagné, s'il est possible, de toutes les cartes qui ont été préparées sur le même sujet, et contenir toutes les notes chimiques et paléontologiques qui lui appartiennent. Je parle de cela parce que j'ai remarqué que les analyses chimiques ont été publiées dans un rapport séparé et non pas où elles devraient se trouver, avec la description complète donnée par les géologues des roches et des minéraux qui ont été analysés. Ceci n'est pas toujours possible, mais il s'est présenté des cas où cette règle aurait pu être observée. Nul rapport ne devrait être supprimé parce que le chef du département ne partage pas les vues de celui qui le transmet. Lorsqu'un géologue écrit un rapport, il en prend la responsabilité, bien entendu, et le Directeur ne devrait rien faire de plus que d'annoncer dans une note préliminaire, qu'il diffère d'opinion avec l'auteur du rapport. On devrait donner aux rapports la plus grande circulation possible, et les vendre à un prix nominal. Les rapports géologiques les plus pratiques, et conséquemment les plus utiles que je connaisse, sont ceux de la Seconde Commission de Géologie de la Pensylvanie, ils sont préparés de cette manière; et je n'ai aucun doute que la Commission Canadienne pourrait prendre dans ce modèle bien d'autres suggestions importantes pour d'autres matières que celle des rapports. Il est bon, lorsque la chose est possible, que les rapports sur les localités particulières soient aussi complets qu'ils peuvent l'être, mais cela occasionnerait quelquefois trop de délai, et dans ces cas, on devrait préparer des rapports préliminaires, car on devrait toujours se rappeler que le premier devoir de la Commission est de servir le public, et que l'on ne peut le faire mieux qu'en publiant le résultat des explorations aussi promptement que possible.

“ Je crains que ma lettre ne devienne trop longue si je continue à signaler les nombreux défauts de la Commission, mais avant de terminer, je désirerais présenter quelques suggestions qui pourront, peut-être, vous être utiles. D'abord, je proposerais, vu les faits qui ont été amenés à la lumière dans l'enquête faite devant votre Comité, qu'il fût sentir à la Chambre le besoin de faire quelque enquête sur les causes qui ont amené la démission de tant de membres de la Commission, dans le but, s'il est possible de le faire, de réinstaller quelques-uns ou tous ces officiers. Ces hommes étaient tous compétents et bien renseignés, la plupart étaient actifs et passionnés pour leur profession, et dans presque tous les cas leur retraite a été la cause de la perte pour le public d'informations importantes, pour lesquelles le pays avait fait des dépenses, et qu'il a le droit de recevoir; ou du moins il devrait connaître les causes qui en ont produit la suppression. Si quelques-uns des résignataires pouvaient être réinstallés sans compromettre la dignité du parlement, ou la discipline de la Commission, le public y gagnerait certainement.

“ Quelle que soit la composition du corps géologique, la première chose à faire devrait être de rendre le département aussi pratique que possible. On devrait observer le caractère des sols, de même que l'existence des minéraux, et le côté purement scientifique de la géologie ne devrait servir qu'en autant qu'il pourrait jeter de la lumière sur le but pratique et économique de la Commission Géologique, qui est de beaucoup le plus important. Si l'on pouvait séparer la topographie de la géologie, les travaux de la Commission y gagneraient sans doute; les géologues auraient ainsi plus de temps à consacrer à leur travail spécial; mais le seul avantage réel qui en résulterait serait une économie de temps.

“ Il est quelquefois nécessaire d'interrompre temporairement une exploration, quoiqu'elle soit importante, pour en entreprendre une autre de plus d'importance encore. Des fautes sous ce rapport ont produit, chez les ingénieurs de mines, un dégoût prononcé pour la Commission, parce que les officiers étaient quelquefois employés à des ouvrages n'ayant aucune importance pratique réelle quant des travaux du plus haut intérêt réclamaient ailleurs leur attention. J'ai observé beaucoup de cas semblables, et j'ai été surpris de voir que le public souffrait cela si longtemps.

“ Il me semble qu'il n'est pas à propos d'employer une partie de l'allocation accordée à la Commission de Géologie à des études ethnologiques. Ces études sont sans doute attrayantes et importantes sous quelques rapports, mais elles ne se rat-